

Rapport de la sous-commission des comptes 2010

Dicastère de M. Jean-Pierre Veya

Composition de la sous-commission

Aline Fleury (les Verts)
Sarah Diaz (PS)
Marc Schafroth (UDC), rapporteur

La sous-commission s'est réunie le jeudi 24 mars 2011 en présence de M. Veya et de M. Huther. Etaient également présents pour l'examen de leur service : M. J.-A. Humair (501 et 502), M. A. Maeder (511 et 733), Mme S. Musy (512), Mme N. Bosshart et MM L. Oechslin et J.-M. Piguet (513), Mme L. Umstätter (514), M. A. Bédât (115 et 550) et M. A. Houlmann (520, 521, 524 et 525).

Mme L. Oberholzer (500) est excusée.

Discussion générale

M. Veya indique que le nouvel administrateur du dicastère, M. Huther, donne entière satisfaction. Il correspond pleinement à ce qui était recherché lors de la création de ce poste. Il apporte une aide importante aux différents services.

M. Huther, quant à lui, est pleinement satisfait de sa fonction. Il est à l'aise malgré la charge de travail importante de la fonction.

Bibliothèque de la ville (501)

En préambule, la sous-commission a visité la bibliothèque de la ville ainsi que la bibliothèque des jeunes de la rue du Collège, le 10 février 2011, afin de mieux connaître le fonctionnement et les nombreuses tâches qui leur incombent.

Jean-Pierre Veya explique que le chef du DECS a convoqué l'Université, les Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle afin de relancer le dossier des bibliothèques du canton. Ce dossier était bloqué suite à de nombreux rebondissements négatifs.

Malgré la reprise des discussions, les effets ne seront pas déployés avant 2012. Toutes les conventions sont rediscutées, y compris celle de la ville de Neuchâtel.

M. Humair est satisfait de la tenue des comptes malgré un budget serré.

L'augmentation des charges de personnel est en partie compensée par le poste 4363300.

Un effort au budget devra être fait au compte 3150300 Numérisations pour la conservation du patrimoine audiovisuel, ceci pour les trois prochaines années, si l'on souhaite que le dossier avance normalement.

Le bâtiment rencontre un problème énergétique suite au non-remplacement des fenêtres, notamment au nord, et à la non-réfection de la toiture. Le service des bâtiments prépare un dossier afin de palier à ce problème.

Bibliothèque des jeunes (502)

Suite à la visite du site de la rue de la Ronde, les différents points de sécurité qui ont interpellé les commissaires ont fait l'objet d'une analyse. La police du feu et des constructions s'est rendue sur place et un inventaire des manquements va être rendu.

Au poste 30, l'augmentation s'explique par le congé maternité d'une collaboratrice et le congé maladie d'une autre. Ceci a engendré l'engagement temporaire d'une personne pendant 3 mois.

Une association soutient la BJ. Son soutien permet le financement des acquisitions.

4611000 : La subvention, accordée depuis 1990 grâce au statut scolaire de la BJ, est toujours suspendue aux décisions qui sont en discussion actuellement au niveau de l'Etat. Le risque redouté est la disparition de cette subvention sans aucun préavis.

Il y a eu un renforcement en dotation de personnel (0,8 EPT) sans augmentation de budget grâce à une nouvelle organisation qui ouvre plus de possibilités d'accueillir les classes.

Secrétariat des affaires culturelles (500)

Jean-Pierre Veya rappelle qu'en 2010, il y a eu le départ de la déléguée culturelle. Sa remplaçante depuis août 2010 donne entière satisfaction et correspond pleinement aux attentes du service. Selon le chef de dicastère,

son taux d'activité de 60% lui convient parfaitement. De plus l'administrateur lui apporte une grande aide.

Le service a également connu une réorganisation, suite au décès de la secrétaire de Direction. Sa remplaçante s'est largement impliquée dans le processus de réorganisation.

Un-e commissaire demande où en est le dossier du carnet culturel. Jean-Pierre Veya indique qu'une réflexion est en cours mais qu'il faudra du temps pour sa mise en place. Il précise qu'il s'agit d'abord de faire un inventaire des offres existantes, souvent méconnues. Il indique encore que le rapport sur la politique culturelle ne pourra pas voir le jour durant cette législature.

Compte 31 : la semaine des musées figure dans le compte de fonctionnement et non dans celui des investissements, pour cause d'amortissement différent.

Les Musées

Jean-Pierre Veya ouvre la discussion générale en indiquant que l'important problème du stockage des pièces de collection de tous les musées, est en phase de trouver une solution. Suite à la récente visite de l'abri PCi de Bellevue dont le Canton a accepté la désaffectation, 1000 m² sont disponibles. Il ne reste plus que la confirmation de la Confédération sur cette désaffectation pour que le dossier soit bouclé. Cette solution est intéressante car les locaux offrent une bonne hygrométrie et une température stable et n'occasionneront pas de location.

Pour le surplus, des locaux industriels ont été loués en est de la ville. La surface de 330 m² est suffisante. Ce sont les crédits d'équipement qui financeront la mise en service de ces nouveaux dépôts. Des fonds pourraient être demandés à l'Office de la protection des Biens culturels.

D'autre part, une discussion est menée avec le chef du DECS dans le but de mettre en place un dépôt cantonal commun. Malheureusement le dossier prend du temps.

Concernant l'inventaire des collections, une étude commune entre les musées de la ville et le SIEN est en cours. Le processus pour trouver un bon programme de gestion prend du temps mais touche à son terme. Une solution transitoire sur une base Access est imaginée pour le MH vu l'urgence. Ces données seront ensuite transférées sur le nouveau logiciel.

Au sujet du service de régie – conciergerie commune, le dossier est opérationnel. Par le passé, il y avait 2 organisations différentes. Une pour le MIH et une pour les autres musées. La création d'une régie - conciergerie générale pour tous les musées a permis d'unifier le fonctionnement de l'entretien. Cette nouvelle structure commence déjà à déployer ses effets et donne satisfaction.

Suite à cette réorganisation et à deux départs à la retraite, un poste de technicien des musées au taux d'activité de 70% a pu être mis au concours.

Le travail se poursuit en vue de la création d'un service administratif commun ainsi que d'un service d'accueil et de surveillance.

Musée d'histoire naturelle (511)

Le projet Naturama avance doucement. Trois variantes sont en discussion actuellement. Soit le bâtiment de l'Ancien Stand reste sous sa forme actuelle, soit un nouveau bâtiment est construit sans y inclure le vivarium soit en y incluant le vivarium, en fin de vie sous sa forme actuelle. C'est sur cette dernière option que l'étude se poursuit.

Au compte 3165300, La Poste a adressé son décompte de chauffage pour 2008 et 2009, durant l'année 2010. Afin de ne pas se retrouver avec une hausse de prix en 2011, une provision a été versée pour les charges 2010.

Il est signalé que le bail sera échu à la fin de cette année. Un nouveau bail est envisagé.

Parc zoologique et vivarium (733)

De nombreux travaux ont été effectués en 2010, dont l'enclos des lynx qui a été terminé, celui des ours qui a été réaménagé et qui donne satisfaction. Concernant les loutres, les travaux se font par étape car la situation actuelle n'est pas acceptable. Les dons reçus à cet effet s'élèvent à CHF 60'000.-.

Musée d'histoire (512)

Le musée a fermé ses portes à fin décembre 2010. Les travaux préparatoires pour le déménagement ainsi que la préparation de la nouvelle muséographie sont en cours.

Musée international d'horlogerie (513)

L'année 2010 a été riche en manifestations. La préparation des manifestations futures a également occupé du temps. Il y a eu beaucoup de visiteurs payants, ce qui est une bonne nouvelle. On observe une conséquence négative sur les ventes à la boutique car une seule hôtesse d'accueil assume les deux charges.

Musée des beaux-arts (514)

La sous-commission a visité les dépôts du MBA le 10 mars 2011.

De nombreux évènements se sont déroulés durant l'année. Le point positif relevé est que toutes les expositions ont été relayées par la presse suisse. L'exposition « Le monde en noir et blanc » a été notée par le journal « Le Temps » parmi les trois meilleures expositions suisses. On observe une bonne reconnaissance du musée au niveau suisse et international grâce à la qualité des dossiers de presse et à un bon esprit d'équipe.

La sortie du livre destiné aux enfants est un réel succès.

Bien que le musée soit resté fermé pendant six semaines, aucune incidence n'a été enregistrée sur les visites. Dans l'ensemble, cette fermeture a été bien perçue par le public.

Service de la jeunesse (550)

L'accueil parascolaire est entré en fonction, et aux vu de son taux de remplissage, il répond à une réelle demande. Il subsiste pourtant un grand retard dans le domaine. Selon la loi, nous devrions à l'avenir offrir 15% de places. Actuellement nous sommes largement en dessous de ce chiffre. Le Conseil communal doit se prononcer sur la suite du dossier. La décision devrait tomber d'ici fin mai.

Il manque des moyens administratifs et techniques, par exemple un logiciel pour la présence des enfants et la facturation.

Le dialogue entre le SdJ et l'école est parfois difficile. De ce fait, les activités proposées sont souvent identiques. Ce qui pose problème c'est que l'école les offre alors que le SdJ demande une participation financière. Le SdJ souffre de cette situation et le regrette vivement. Malgré de nombreuses tentatives, le dialogue reste difficile.

Le SdJ a mis en place plusieurs projets en 2010 tels que la démarche participative dans les quartiers ou l'alter-connexion en lien avec le COSM.

Parlement des jeunes (115)

Un-e commissaire relève que cette Autorité a enfin adressé un PV accompagné d'un courrier au président du Conseil général. Ceci devrait être permanent mais fait généralement défaut.

Service des sports (520)

Le rapport concernant les infrastructures sportives a été présenté en janvier 2011 au Conseil général. Il est un outil de travail important qui a encore manqué pour 2010.

L'entretien des infrastructures souffre et un grand rattrapage devra être fait. Les années prochaines seront déterminantes pour de nombreux projets.

La restructuration du service a été mise en application durant l'année 2010. Elle déploie ses effets qui se révèlent positifs. La complémentarité et la mobilité des différentes équipes apportent un plus sur tous les sites sportifs. Et les employés relèvent en général un nouvel intérêt au travail, plus varié.

Les nombreuses et souvent conséquentes manifestations qui se sont déroulées en 2010 ont engendré une masse de travail importante. Un deuxième stagiaire et la nouvelle secrétaire de dicastère ont contribué à faire baisser la pile des dossiers en attente. Le Service des sports a travaillé souvent à flux tendus mais les retombées positives sont encourageantes pour l'ensemble du service.

Les enveloppes budgétaires sont limitées pour intervenir en amont des problèmes dans le cadre de l'entretien des infrastructures. Un élargissement sera demandé au budget 2012. Les soucis sont répertoriés de manière plus pointue au fur et à mesure de leur arrivée et les devis demandés pour établir un budget plus précis.

Poste 3657700. Suite à la mauvaise gestion d'un mandataire, dans l'organisation de « spécial olympic's » le déficit s'est élevé à CHF 51'000.- pris en charge à part égale par les Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ceci représente un surplus de CHF 25'500.- dans les comptes.

La Charrière, terrains, pistes, halles (521)

Rien de spécial n'est ressorti dans cette rubrique

Piscine des Arêtes (524)

Rien de spécial n'est ressorti dans cette rubrique

Piscine, patinoires des Mélézes (525)

Au groupe 31, divers Art. 95 ont été activés pour l'entretien nécessaire notamment celui des compresseurs de la patinoire.

Le compte 3315000 s'élève à CHF 44'614.-. Ce montant devrait être identique dans le compte 4804300, or, ce dernier indique le montant de CHF 80'897.90. Il semble qu'une erreur s'est glissée dans la comptabilité.

Les membres de la sous-commission remercient toutes les personnes qui ont participé à cette journée, pour les informations données et leur disponibilité. Elle remercie également toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des services pour le travail effectué durant l'année 2010.

Le rapporteur
Marc Schafroth

Compte 365 1400 Fanfares et orchestres	Montant	Remarques
Fanfare de la Croix Bleue	SFr. 5'900.00	3'000.- + 100.- par membre
Ass. Des Amis de la musique (Les Cadets)	SFr. 6'800.00	3'000.- + 100.- par membre
Musique La Persévérante	SFr. 10'000.00	3'000.- + 100.- par membre + anniversaire
Les Armes Réunies	SFr. 10'300.00	3'000.- + 100.- par membre
Orchestre de chambre CdF	SFr. 9'000.00	
La Croche Cœur	SFr. 5'000.00	
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 23'500.00	
Total :	SFr. 70'500.00	

Compte 365 1660 Danse	Montant	Remarques
Festival Antilope (Kaktus)	SFr. 15'000.00	
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 10'000.00	
Total :	SFr. 25'000.00	

Compte 365 2210 Activités culturelles manif	Montant	Remarques
Zap Théâtre	SFr. 10'000.00	
C. Studer, création	SFr. 6'000.00	
Corodis	SFr. 5'000.00	
Cie Projet Icare	SFr. 6'000.00	
Ass. Fête de la musique	SFr. 5'000.00	Subvention
Ass. Fête de la musique	SFr. 5'000.00	Garantie de déficit
Ass. L'Outil de la ressemblance	SFr. 6'000.00	
O. Gabus	SFr. 5'000.00	
Cirqu'Alors	SFr. 6'000.00	
Festival marionnettes (La Poudrière)	SFr. 8'000.00	
I. Meyer	SFr. 5'000.00	
Compagnie Fantôme	SFr. 5'000.00	
Jeune Opéra Compagnie	SFr. 10'000.00	
Plonk & Replonk	SFr. 14'000.00	Soutien à divers projets
Heure de musique	SFr. 7'500.00	Versé à Soc de musique suite à la fusion
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 74'500.00	
Total :	SFr. 178'000.00	

Comptes 2010 – Détail subvention 520 Service des Sports

Sont indiquées les subventions dès CHF 5'000.-

Compte 365 7700 Manifestations sportives	Montant	Remarques
HCC	SFr. 51'200.00	
FCC	SFr. 13'000.00	
La Trotteuse	SFr. 15'000.00	
Téleski du Chapeau Râblé	SFr. 10'000.00	
Tennis Club	SFr. 8'000.00	
Badminton Club	SFr. 5'000.00	
SEP L'Olympic	SFr. 5'000.00	
Tour de Franche Comté	SFr. 10'089.60	Engagement de la Ville pour trois éditions
Spécial Olympic's	SFr. 12'141.00	Subvention
Spécial Olympic's	SFr. 25'500.00	Couverture déficit 50/50 avec Le Locle
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 5'960.50	financé par un Art.95 CC
Total :	SFr. 160'891.10	